

CONSEIL DE QUARTIER « LE CLOS »

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12/04/2018

Etaient présents :

Mmes DECOOL (ChD), DESPIERRE (CaD), Mme KOZAKIEWICZ (EK).
MM. AMADIEU (AA), BILLEY (PB), FERRET (PF), HUET (DH), LEMAITRE (OL)
M. LAMBERT - Conseiller Municipal délégué à la démocratie participative

Absents excusés :

M. PUYFOULHOUX (MP), A. TARDIF (AT), F. GRILLET (FG)

1/ Approbation du CR de la réunion précédente

Le CR de la réunion précédente du 11/01/2018 est approuvée par les membres présents du CQ.

2/ Liste des actions ou informations particulières depuis la dernière réunion du CQ Le Clos du 11/01/2018

Inscription de résidents sur la liste des courriels du CQ Le Clos.

A ce jour, le comité de quartier recense 199 adresses électroniques, soit 19% des résidents du Clos. Le conseil doit œuvrer pour en obtenir davantage.

12/01/2018 – Participation du CQ aux vœux du Maire

24/01/2018 – Participation du CQ à la réunion inter CQ en mairie

01/02/2018 – Participation du CQ au Facebook Live avec le Maire

02/02/2017 - Suite au CR de la réunion du CQ du 11/01/2018, envoi du tableau « questions / réponses » en mairie.

09/02/2018 – Rencontre avec M. le Maire sur le projet « Entrée de ville » rue Marcel Sembat. Une réponse écrite suite aux questions posées par le CQ a été demandée. La réunion s'est déroulée en présence d'une résidente. M. Le Maire a répondu à toutes les questions posées à la satisfaction des participants. Il a confirmé entre autre la mise en place courant mars 2018 d'un Comité de Pilotage du projet auquel participera le CQ comme annoncé à la réunion publique du 18/10/2017.

14/02/2017 – Note d'information aux résidents sur le plan neige, le risque de déracinement des arbres et l'application pour Smartphone « Vélizy tout en 1 ».

26/02/2018 - Relance pour obtenir des réponses aux questions posées lors de la réunion du 16/11/2017 sur le Projet Entrée de ville.

26/02/2018 - Relance pour obtenir des réponses aux questions posées lors de la réunion CQ du 11/01/18. Aucune réponse de la mairie à ce jour

08/03/2018 – Participation du CQ au Facebook Live avec le Maire

09/03/2018 – Mise en place d'une boîte aux lettres à la boulangerie au coin des rues Lavoisier/Arago à la disposition des résidents pour communiquer avec le CQ Le Clos.

03/04/2018 – Déneigement des rues du quartier du Clos - M. AMADIEU s'est rendu aux services techniques. Il s'avère effectivement que le déneigement des rues du fond du quartier est problématique et n'est pas réalisé correctement ou totalement par les agents de la ville compte tenu des trois facteurs suivants :

- Le changement de côté de stationnement n'est pas totalement respecté. Ce point a déjà été relevé lorsque le camion poubelle n'a pu effectuer sa tournée le 1^{er} janvier dernier rue Jules Ferry ;
- Le stationnement important des véhicules dans le Clos amenant les automobilistes à stationner dans les virages ;
- La taille imposante du camion à « lame » et de la saleuse.

04/04/2018 - M. AMADIEU a sollicité un rendez-vous avec M. le Maire pour aborder le problème du déneigement des rues du Clos.

05/04/2018 – Participation du CQ au Facebook Live avec le Maire

Mails ou courriers reçus :

14/01/2018 – Mail sur l'installation de la fibre optique dans le quartier Le Clos.

23/01/2018 – Mail sur individu fouillant dans les jardins en décembre 2017 et janvier 2018 + voitures visitées rues Gounod/Lavoisier.

29/01/2018 – Mail sur des effractions de véhicules rue Jacquard dans la nuit du 20 au 21 janvier.

01/02/2018 – Mail suite vol d'eau très importante rue Jacquard pendant la période estivale du mois de juin à la mi-septembre 2017.

01/02/2018 – Mail suite à l'organisation d'une collecte en faveur des restos du cœur le 10/02/2018 par le Conseil Municipal des jeunes, collecte annulée suite aux intempéries de la semaine 06.

07/02/2018 – Mail suite vol dans voiture rue Jacquard.

07/02/2018 – Mail concernant le passage de la saleuse.

08/02/2018 – Mail suite maison visitée, vandalisée et incendiée rue Jacquard dans la nuit du 30 au 31 janvier 2018.

08/02/2018 – Mail de la mairie sur sollicitations de véliziens à apporter une aide en cas d'évènement neigeux ou verglas

22/02/2018 – Copie d'un courrier envoyé à M. le Maire suite à une glissade dû à la neige / au verglas sur la chaussée entraînant une fracture du péroné au carrefour des rues Lavoisier et Jules Guesde. La mairie a répondu au courrier le 15/03/2018. Les 2 courriers ont été lus en réunion.

05/03/2018 – Mail de la mairie - Information sur la collecte des livres de la médiathèque.

05/03/2018 – Mail de la mairie – Information sur la prolifération des pigeons sur le territoire de la commune.

12/03/2018 – Message d'alerte d'une résidente sur un démarchage d'une entreprise de ravalement/couverture (personnes insistantes, brochure 4 pages sans nom de société, coordonnées différentes de celles vu sur le site, etc...).

14/03/2018 – Mail de la mairie sur le projet « Entrée de ville » – Réponses aux questions posées lors de la réunion du 16/11/2017 (voir point 3.2 ci-dessous).

16/03/2018 – Mail de la mairie - Invitation à participer à la distribution du brin de muguet aux seniors âgés de 70 ans et plus dans le quartier Le Clos.

22/03/2018 – Mail de la mairie - Invitation à la visite du Showroom Louvois le 6 avril 2018.

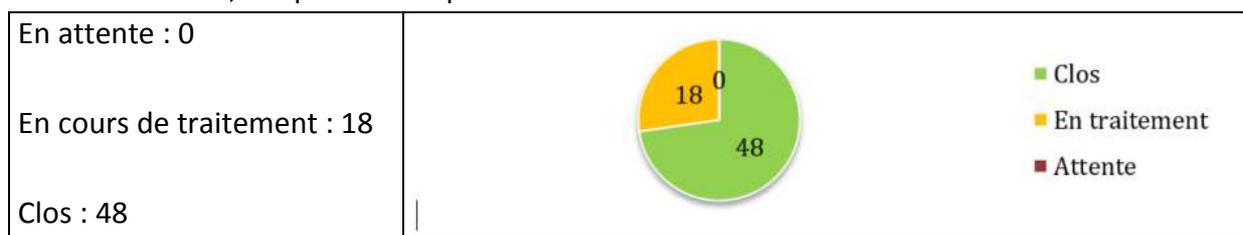
26/03/2018 – Message (le 2^{ème}) suite au problème des voitures (entre 10 et 16 véhicules) stationnant dans le Clos ayant fait l'objet d'une main courante en août 2017.

10/04/2018 – Message sur la fluidité du trafic à la sortie de Vélizy en allant sur Versailles suite à la mise en place d'un feu sur la bretelle d'accès sur la N12 au Pont Colbert.

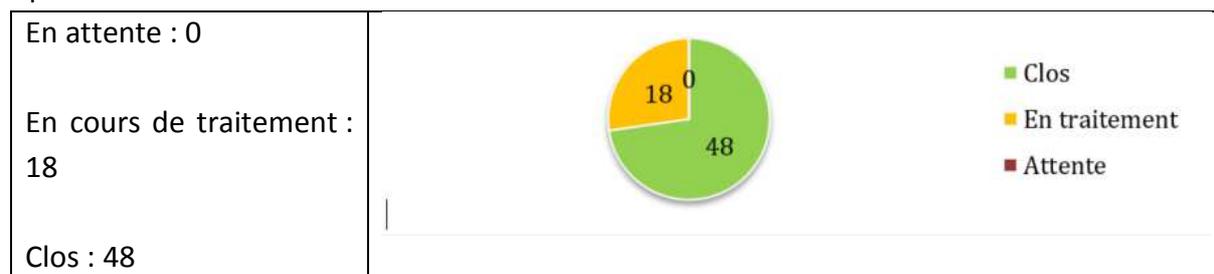
3/ Points d'avancement des questions / réponses

3.1 Tableau « questions / réponses » en mairie + relance du 26/02/18.

Avant la réunion, 66 questions réparties comme suit :



Après réunion :



Aucune réponse n'a été apportée par la mairie aux questions posées par le conseil de quartier depuis la dernière mise à jour du tableau questions/réponses début février 2018.

Le conseil de quartier regrette cette situation et demande à recevoir un retour aux questions non encore closes.

4 autres questions vont être ajoutées, à savoir :

- Projet entrée de ville : Où en est la mise en place du COPIL qui devait l'être avant fin mars 2018 ?
- Voisins vigilants : Qu'en est-il de la mise en place du projet ?
- Déchets verts : Le ramassage des déchets verts a été fortement réduits pendant la période hivernale. Est-il envisagé une baisse de la taxe de ramassage des déchets verts ?
- Déchets verts : Est-il possible, pendant les mois de janvier et février d'organiser au moins un passage mensuel au lieu de zéro ?

Rappel : Le tableau ci-après ne reprend que les questions non encore clôturées.

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
ONF		
<p>Proposition : Création d'un terrain de jeux (idem quartier Louvois) avec tables de pique-nique en lisière du bois au fond du Clos (bout rue Jules Guesde)</p>	<p>01-06-15 : Les services de l'ONF ont été consultés et la Municipalité est en attente d'un retour. Si l'ONF émet un avis favorable, cette proposition sera inscrite au budget 2016.</p> <p>Janvier 2018 : Ce projet est toujours d'actualité mais il faut prendre en compte la lenteur de traitement des dossiers par l'ONF avec lequel la Municipalité traite les différentes conventions d'occupation depuis plusieurs mois ou années.</p>	<p>11-01-18 : En attente</p>
<p>Quid de l'entretien forestier ? Pourquoi tant de coupes si différentes suivant les parcelles ? Quid des chemins « labourés » par les engins ?</p>	<p>08-09-16 : Des réunions sont organisées régulièrement avec l'ONF et cette question sera abordée par M. Hucheloup. Un retour sera fait au Conseil de quartier.</p> <p>Janvier 2018 : Les coupes ont été stoppées et l'ONF a été sollicité pour la remise en état des chemins. Là encore, la Municipalité déplore les délais de réponse et traitement des dossiers par l'ONF.</p>	<p>15-09-16 : Constat d'un arrêt des coupes ou niveau de la forêt. Quelle suite concernant la remise en état des chemins et l'entretien de la forêt ?</p> <p>11-01-18 : A suivre et faire remonter en mairie s'il est constaté de nouvelles dégradations ou un manque d'entretien</p>
<p>Les riverains des bois ont été inondés soit "directement" soit pas capillarités lors des fortes pluies au printemps dernier. Quelle action est-il prévue pour limiter au maximum ce type de problème, par exemple des rigoles qui ont été supprimées ?</p> <p>De plus, nouvelles coupes en forêt dans la zone du château d'eau. De façon identique aux coupes déjà effectuées, chemins défoncés et plus problématique, fossés d'évacuation d'eau encombrés et buses sous les chemins cassés. A réparer afin d'éviter que l'eau puisse circuler et ne pas inonder les habitations lors de forte pluie. Qui et quand ?</p>	<p>18-01-17 : Les services municipaux ont pris contact avec l'ONF afin d'aborder cette question. Une réunion sur site va être organisée afin de recenser les besoins.</p> <p>Janvier 2018 : Ce projet est toujours d'actualité mais il faut prendre en compte la lenteur de traitement des dossiers par l'ONF</p>	<p>11-01-18 : A suivre et faire remonter en mairie s'il est constaté de nouvelles dégradations ou un manque d'entretien</p>

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
SECURITE		
<p>Mise en place de vidéo surveillance dans les rues de Vélizy. (Réponse positive en séance de Catherine)</p>	<p>21-01-15 : La demande d'installation de nouvelles caméras est faite par M. le Maire à M. le Préfet. Notre demande doit passer en commission départementale de vidéo protection présidée par un magistrat. Les caméras supplémentaires ne peuvent être installées qu'après avis favorable de cette commission. Le dossier est en cours. Le Conseil de quartier sera consulté.</p> <p>Janvier 2018 : le déploiement de la vidéo protection est actuellement en cours sur le territoire communal.</p>	<p>22-01-15 : Le comité de quartier souhaite participer à l'implantation de ces caméras</p> <p>11-01-18 : Le conseil de quartier avait souhaité être informé sur l'implantation de ces caméras. Nous regrettons de ne pas l'avoir été. Quelle politique a été retenue pour le quartier du Clos ?</p>
<p>Signalisation TRAM au niveau d'un passage piéton (rue Lavoisier/Ave Wagner). <u>Solution</u> : Ajouter un feu en complément des feux au niveau circulation rond-point</p>	<p>08-12-14 : La gestion de la signalisation du TRAM ne dépend pas de la Mairie pour le moment. La Municipalité sera vigilante à cette question dès que la rétrocession des installations du TRAM sera effective.</p> <p>Janvier 2018 : Un feu barrage et un passage piéton clignotant vont être installés prochainement.</p>	<p>11-01-18 : En attente du feu barrage et du passage piéton clignotant</p>
<p>Passage piéton dangereux rue Mozart en direction de la piscine. Pas de visibilité. <u>Proposition</u> : Mettre en place un éclairage spécifique au niveau des passages piétons. Attention cette solution est efficace la nuit mais sans utilité le jour!!!</p>	<p>En cours d'étude par les services municipaux 02-11-15 : Cette demande a été prise en compte et sera étudiée dans le cadre de la mise en place du contrat de performance énergétique qui vient d'être lancé par la Ville.</p> <p>Janvier 2018 : Un plateau surélevé a été mis en place. Le panneau clignotant n'a pas encore été installé car il nécessite un arrêté du Tram ce qui demande une synchronisation avec les services de la RATP mais c'est en cours.</p>	<p>11-01-18 : Cette question sera close lorsque le panneau clignotant sera installé</p>

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
SECURITE (suite)		
<p>Le carrefour Raspail/Jules Guesde/Mozart est dangereux. Il est régulièrement constaté des véhicules voulant emprunter la rue Raspail, faire marche arrière pour laisser sortir un véhicule venant de la rue Raspail.</p> <p><u>Proposition</u> : Revoir le sens de circulation de la rue Raspail (sens de circulation entre Jules Guesde et Jacquard).</p>	<p>Une étude d'ensemble de la circulation dans le quartier ouest est à lancer. En attendant, la Police municipale a été alertée de ces débordements.</p> <p>Janvier 2018 : Le sens de circulation des voies ne sera pas étudié dans l'immédiat.</p>	<p>Le 22-01-15 : demande du CQ d'être associé à ces réflexions.</p> <p>11-01-18 : Le CQ maintient sa demande.</p>
<p>Le carrefour Mozart/Raspail/Jules Guesde ne permet pas d'un part d'utiliser le trottoir en toute sécurité (plots arrachés) et d'autre part l'objet d'accrochage du fait de la circulation importante. Quels actions sont-ils envisagées?</p>	<p>08-09-16 : Question en cours d'étude par les services municipaux.</p> <p>Janvier 2018 : il s'agit d'un carrefour sur plateau et il n'existe pas de solution technique complémentaire.</p>	<p>11-01-18 : S'agissant des plots de protection des piétons, certains ont été retirés par la mairie pour les remplacer par des plots plus hauts et plus fins. Qu'en est-il de la mise en place de ces nouveaux plots ?</p>
<p>TRAM à la station Wagner</p> <ul style="list-style-type: none"> - rebord dangereux au droit de l'avenue Wagner - absence de feu signalant l'arrivée d'un tram pour les piétons 	<p>28-12-15 : les passages piétons sont matérialisés au niveau du TRAM par des bateaux sur le trottoir. Par ailleurs, les feux de signalisation pour les piétons sont installés au regard de ces passages.</p> <p>Janvier 2017 : Le STIF a pris en compte l'implantation d'un feu. En revanche, la bordure étant aux normes, elle ne sera pas reprise.</p> <p>Janvier 2018 : le STIF ne souhaite pas reprendre la bordure mais deux barrières seront prochainement installées pour matérialiser le décrochement obligatoire pour les piétons.</p>	<p>Le 17/03/16 - maintien de la demande concernant le rebord béton à l'arrêt Wagner</p> <p>Le 15-09-16 : pas d'évolution de cette question</p> <p>Le 18-11-17 - Question ré-ouverte car accident grave intervenue le 18 mars 2017. Une passante est tombée fortement. Conséquence : lunettes cassées, visage blessé, décollement de la rétine. Dernière nouvelle, elle doit se faire opérer pour ne pas perdre son œil.</p> <p>Seul un bout de chatterton rouge signale la présence du rebord en béton</p> <p>11-01-18 : En attente de la mise en place des barrières</p>

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
VITESSE DE CIRCULATION		
<p>Sortie du clos via la rue Mozart, rue Arago et Ampère... <u>Proposition</u> : mettre en place des dos d'âne à titre d'essai (coussin Berlinois !!) au milieu de chaque tronçon de la rue Mozart (1 entre J.Guesde et Gounod + 1 entre Gounod et Arago) et rue Ampère (au niveau du salon de coiffure)... soit au total 3 ralentisseurs</p>	<p>Les dos d'âne ou coussins Berlinois génèrent des nuisances sonores mais il pourrait être envisagé de poser ponctuellement des radars pédagogiques pour alerter les automobilistes. Par ailleurs, la Police municipale pourrait effectuer des contrôles de vitesse réguliers.</p> <p>28-12-15 : Le contrôleur de vitesse a été installé.</p> <p>Janvier 2018 : le feu tricolore avec détecteur de vitesse fonctionne, la question est donc close.</p>	<p>22-01-15 : le CQ est en accord avec ces propositions sauf pour la non prise en compte de la mise en place des dos d'âne. Le CQ maintient sa demande.</p> <p>17/03/16 : valider le fonctionnement du feu "intelligent" avant de fermer cette question</p> <p>11-01-18 : Le CQ confirme que le feu tricolore avec détecteur de vitesse ne fonctionne toujours pas.</p>
<p><u>Proposition</u> : Réaliser des contrôles de vitesse</p>	<p>Ces demandes ont été prises en compte par la Police Municipale maintenant que les effectifs ont été renforcés. Les contrôles de vitesse sont régulièrement effectués par la Police municipale qui ne relève pas d'infraction.</p> <p>Juin 2016 : Les contrôles de vitesse menés par le Police municipale n'ont pas mis en évidence d'infraction. Par ailleurs, le déplacement des feux pédagogiques nécessite l'intervention d'un prestataire extérieur et engendre donc un coût supplémentaire pour la Ville, non budgété à ce jour.</p> <p>Janvier 2018 : des relevés ont été effectués et ne mettent pas en évidence d'infraction. La question est close.</p>	<p>Le 05-11-2015 : le conseil de quartier réitère sa demande de contrôles de vitesse aux périodes où la vitesse excessive a été constatée (cf. réunion publique du 15/10)</p> <p>Le 17/03/16 ; Le CQ demande d'avoir le relevé des vitesses rue Ampère via le radar de comptage mis en place en septembre et propose de le déplacer rue Mozart.</p> <p>Le 15-09-16 : Diffusion relevée de vitesses... demande d'une nouvelle diffusion fin septembre avant fermeture de cette question (cf CR)</p> <p>11-01-18 : Pour clore cette question, le CQ souhaite avoir connaissances des relevés effectués.</p>
<p>Vitesse excessive rue Lavoisier... pas de respect du 30km/h.</p>	<p>28-12-15 : Comme pour la rue Ampère, des contrôles de vitesse sont effectués régulièrement par la police municipale. Peu d'infractions sont constatées et les dépassements de la vitesse autorisée sont minimes.</p> <p>Janvier 2018 : tout a été mis en œuvre pour limiter la vitesse et peu d'infractions sont constatées. Seul un rappel à la civilité des automobilistes pourrait être envisagé notamment par la lettre du Conseil de quartier par exemple.</p>	<p>17/03/16 - Maintien de la demande dans l'attente de données précises.</p> <p>25-06-16 - Question complétée par une demande de respect de vitesse d'un riverain pour son fils handicapé (cf mail envoyé en mairie courant avril)</p> <p>11-01-18 : Une lettre du conseil de quartier est à faire pour rappeler les règles aux résidents du quartier Le Clos</p>

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
VITESSE DE CIRCULATION (suite)		
Le radar pédagogique rue Lavoisier a été supprimé alors que cette rue est la principale entrée dans le Clos. Un rappel visuel de la vitesse permet aux personnes ne connaissant le Clos d'adapter sa vitesse. Demande de remettre ce radar	<p>08-09-16 : Comme cela a été précisé dans le tableau retourné fin juin, la Municipalité a proposé au Conseil de quartier de mettre en place la signalisation de la zone 30 à l'entrée des rues Lavoisier, Racine et Boileau.</p> <p>Janvier 2018 : la Ville dispose de deux radars pédagogiques qui sont installés sur l'ensemble du territoire communal et donc ne peuvent pas être systématiquement installés dans le quartier du Clos.</p>	<p>15-09-16 - La signalisation est en place y compris la rue Jules Ferry. Quid du radar pédagogique... rotation sur rue Ampère/Lavoisier?</p> <p>11-01-18 : Pour clore cette question, le CQ souhaite avoir connaissances des relevés effectués.</p>
ENTRETIEN		
Nécessité de repeindre les lampadaires dans le clos	<p>28-12-15 : chaque année une campagne de remise en peinture des candélabres des programmée. Après établissement du diagnostic complet des candélabres installés sur le territoire communal, cette campagne sera programmée. La demande est prise en compte pour l'été 2016.</p> <p>Juin 2016 : le programme de mise en peinture des lampadaires est en cours d'élaboration. Celui-ci sera communiqué aux Conseils de quartier concernés.</p> <p>Janvier 2018 : toujours en cours.</p>	<p>11-01-18 : En attente de la fin des travaux de peinture. Le CQ demande un planning d'intervention</p>
VIE DE QUARTIER		
Proposition d'installation d'une "give box" ou "boîte à lire", espace de dons entre habitants. Son principe est basé sur l'échange et le don. Chacun peut y déposer des objets/livres dont il n'a plus l'usage mais qui peuvent encore servir à d'autres et y prendre un objet qui l'intéresse.	<p>Janvier 2018 : Plusieurs conseils de quartier souhaitent proposer ce type de service aux riverains. La direction de la Médiathèque travaille actuellement sur différents projets en ce sens. Cette question sera à aborder avec M. Lambert.</p>	<p>11-01-18 : Une installation est déjà faite à l'Onde. A suivre</p>
Collecte du verre : Pour les résidents du Clos, s'il y a centralisation de la collecte de verre, où seront placer les containers	<p>Janvier 2018 : Faute d'avoir trouvé un accord à ce stade avec la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et les échanges se poursuivant, la collecte en porte à porte est maintenue.</p>	<p>11-01-18 : A suivre</p>

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
TRANSPORT		
<p>Navette en direction du TRAM. Politique de la ville sur liaisons avec le TRAM pour Le Clos/Mozart. <u>Décision/action</u> : à construire avec les autres comités (Mozart/le Mail)?</p>	<p>02-11-15 : La Municipalité travaille actuellement avec le STIF et Kéolis pour développer le réseau de transport en commun sur l'ensemble des quartiers. Pour l'instant, seule la navette entre Vélizy Bas et le plateau a été obtenue.</p> <p>La question plus spécifique du quartier du Clos a été posée à Versailles Grand Parc ; le Stif a jusqu'à ce jour donné la priorité aux lignes en surcharge ou sur des axes majeurs en lien avec le T6.</p> <p>Janvier 2018 : aucune avancée sur ce dossier compte tenu de l'absence de réponse du STIF sur ce sujet malgré des relances opérées par Versailles Grand Parc.</p>	<p>11-01-18 : En attente de la réponse du STIF</p>

3.2 Réunion du CQ sur le Projet Entrée de ville le 16/11/2017 :

En **rouge**, les réponses apportées par M. Le Maire en date du 13/03/2018

Sujet	Attente, avis, suggestion du Conseil de quartier Le Clos	Réponse apportée
Type d'habitation (normes écologiques (UF15))	Conservation du caractère résidentiel pavillonnaire du quartier.	Oui c'est l'objectif et c'est ce qui est inscrit dans le PLU. Cela permet de conserver le caractère pavillonnaire et l'architecture actuels du quartier.
Hauteur des bâtiments, densification du bâti	Respect du PLU (UF10), à savoir R + 2 + comble	Le PLU est modifiable en fonction du projet proposé car il fait également l'objet d'une OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation). Le projet actuel dégage une place au niveau de l'école Ferdinand Buisson qui sera encadrée par deux bâtiments en R+2+ 2 attiques, proche de la hauteur de l'école
Nbre d'habitations supplémentaires par rapport à l'existant	Il est important de connaître le nbre de logement supplémentaire par rapport au nbre actuel. Toute augmentation de logement engendrera au minimum le double en véhicule (UF12) A combien la mairie prévoit-elle de limiter le nbre de logement supplémentaire ?	Le nombre de logements n'est pas encore totalement arrêté car actuellement un travail est réalisé sur les volumes et les surfaces. On ne dépassera pas les 100 logements et en l'état actuel d'avancement du projet on peut imaginer la création d'environ 70 logements. Tout nouveau logement aura son parking en sous-sol.
Sortie parking souterrain	Les sorties des parkings souterrains doivent se faire de manière préférentielle par la rue Marcel Sembat	C'est ce qui a été prévu lors de l'élaboration du projet.
Stationnement rue Marcel Sembat	Toute augmentation de véhicules créera des difficultés supplémentaires pour le stationnement. La mairie prévoit-elle des places supplémentaires de stationnement ?	Il n'est pas envisagé de créer des places de stationnement en surface.
Handicap (Annexe 1 du PLU)	Les bâtiments, parkings souterrains et commerces doivent permettre l'accès aux handicapés	Aucune nouvelle construction aujourd'hui ne peut se soustraire à la réglementation en matière d'accès aux personnes en situation de handicap.
Commerce et médecins de proximité	La mairie prévoit-elle de maintenir en place a minima les commerces et médecins actuels (ou équivalent) dans le périmètre concerné par le projet ?	Les rez-de-chaussée des nouveaux bâtiments seront dédiés aux commerces et à un cabinet médical.
Trajet Le Clos - Ecole Mermoz	Sécuriser le trajet Le Clos - Ecole J. Mermoz	L'aménagement de la rue Marcel Sembat prendra en compte cette question et son trottoir sera élargi du côté du Clos.
Espaces verts	Prévoir des espaces verts visibles de la rue Marcel Sembat	Cela est bien prévu dans le projet.
Arrêt bus	Intégrer l'arrêt de bus dans le périmètre du projet	Oui c'est prévu.

Sujet	Attente, avis, suggestion du Conseil de quartier Le Clos	Réponse apportée
Circulation	<p>Une augmentation importante du nombre de véhicule va polluer la circulation dans la rue Marcel Sembat De plus, au heure de forte affluence, il sera difficile de sortir des parkings souterrains. Que prévoit la mairie pour tenir compte de cette difficulté ?</p> <p>La sortie du Clos par la rue Ampère est difficile principalement aux heures de pointe,. La mairie prévoit-elle de concevoir la sortie de la rue Ampère comme cela a été réalisé à l'extrémité de l'avenue de Savoie (tourne à droite possible) ?</p> <p>Idem également pour la rue Corneille</p>	L'impact des nouveaux logements en terme de circulation sera minime au regard de la circulation existante en provenance de Chaville. Ce point fera toutefois l'objet d'une attention particulière dans le cadre de l'élaboration du projet
Voie piétonne	<p>Qu'est-il prévu par la mairie pour les piétons dans le périmètre du projet ?</p> <p>L'élargissement du trottoir actuel est-il envisageable ?</p>	Oui la circulation des piétons est prise en compte dans l'élaboration du projet.
Aménagement d'un espace jeux pour les enfants	C'est un proposition du conseil de quartier	Cette proposition pourra être étudiée après la déconstruction du château d'eau actuellement en cours de préparation par le SEDIF.
Télésurveillance	Prévoir des caméras de télésurveillance sur la rue Marcel Sembat et dans les parkings souterrains	Le domaine public bénéficiera du dispositif de vidéo protection (voirie, trottoirs) dont les caméras seront reliées au futur centre de supervision urbaine installé en l'hôtel de police de Vélizy-Villacoublay. L'installation de caméras dans les parkings privés relève quant à elle de la responsabilité des copropriétés.
Ecole Ferdinand Buisson	La mairie prévoit-elle l'agrandissement de la cantine de l'école Ferdinand Buisson ?	La cantine de l'école sera reconstruite de plain-pied et la cour réaménagée.

4/ Tour de table

4.1 Déchets verts : Le ramassage des déchets verts a été fortement réduits pendant la période hivernale. Est-il envisagé une baisse de la taxe de ramassage des déchets verts ? Olivier LEMAITRE demande s'il est possible, pendant les mois de janvier et février d'organiser au moins un passage mensuel au lieu de zéro ?

4.2 Rappel d'un sujet abordé lors de la réunion du 11 janvier 2018 :

Christine Decool rappelle la problématique de circuler à vélo dans le quartier sans prendre de contre-sens. Stéphane Lambert précise qu'une zone de partage dont la vitesse est limitée à 20 km/h pourrait résoudre partiellement ce problème mais que ce projet n'est pas à l'étude. Cette discussion permet de revenir sur le projet des voies vertes qui sont en cours. Il est constaté qu'un marquage des rues Lavoisier et Jules Guesde a été porté sur le projet des voies vertes. Projet à moyen terme ? Des précisions seront demandées aux services concernés par Stéphane Lambert.

Une étude sur le déplacement à bicyclette dans le quartier du Clos est envisagée pour la prochaine réunion.

4.3 Idées pour la lettre de quartier

- Les règles d'or de la bonne conduite du Quartier Le Clos (AA) ;
- La boîte aux lettres du Conseil de Quartier à la boulangerie Lavoisier / Arago (EK) ;
- Collecte des livres, CD, DVD de la médiathèque (OL) ;
- L'application pour Smartphone Vélizy tout en 1 (AA) ;
- Animations dans Quartier (AA) :
 - La fête des voisins : Vendredi 25 mai 2018 ;
 - La date du vide-grenier du Quartier Le Clos : Dimanche 7 octobre 2018 ;
 - Défilé du 13 juillet à 21h00 (retraite aux flambeaux). Char de l'espace jeunesse est décoré à l'école F Buisson par les jeunes de Vélizy

Après ce tour de table, la réunion prend fin à 22h45.

La prochaine réunion est programmée le jeudi 13 septembre 2018.